

## Le conseil d'enfants en maternelle

Un siècle après la création des conseils coopératifs par Célestin Freinet, on ne peut que constater qu'ils tiennent une place essentielle dans la vie de la classe et de l'école.

Appelé **conseil de coop' ou conseil d'enfants**, quelque soit son intitulé, ce regroupement permet des échanges très constructifs mais nécessite **un cadre dont l'enseignant-e est garant**.

J'anime le conseil d'enfants chaque lundi en début d'après-midi avec mes élèves de maternelle/CP.

**La régularité** est nécessaire pour voir les effets sur la vie de la classe. Ce n'est pas un dispositif que l'on utilise de temps en temps pour obtenir la paix ou apprendre en pointillé à devenir citoyen.

C'est **un moment très ritualisé**.

Un panneau affichant les règles de communication, l'ordre du jour, ainsi que les traces écrites des conseils précédents est alors posé face aux élèves. Tous les élèves sont assis en cercle, je suis assise comme eux, avec eux.

Un élève, différent à chaque conseil, rappelle **les règles de communication** :

1 - On lève le doigt pour demander la parole.

2 - Celui qui a le bâton de parole, peut parler.

3 - On ne doit pas dire des mots ou faire des gestes qui blessent.

4 - On doit écouter celui qui parle.

5 - Si au bout de 3 fois, on ne respecte pas une de ces règles, la maîtresse nous invite à nous calmer à un bureau.

Cet enfant aura aussi la responsabilité de distribuer la parole (il s'aide de la liste des prénoms qu'il peut cocher). Il annonce : le conseil est ouvert tout comme, à la fin, le conseil est terminé.

Je rappelle les décisions du conseil précédent. Puis, je lis les **sujets inscrits à l'ordre du jour**. Ils peuvent bien sûr émaner des enfants. Les sujets varient selon les périodes, les besoins et les opportunités : Carnaval, discussions de règles pour les jeux de la cour de récréation ou affichage des peintures. Les élèves, par leur parole, par leur écoute et par leurs décisions, participent à la vie de la classe ou de l'école.

Le conseil dure environ 20 minutes mais ce temps n'est pas figé ; cela dépend de la qualité des échanges, de l'attention des élèves ou du nombre de sujets.

Je prends des notes sur une grande feuille que je garde reliée au panneau du conseil. On peut aussi utiliser un cahier pour **garder la mémoire des échanges**. On peut rappeler régulièrement les décisions du conseil.

Durant les échanges, je recentre parfois le sujet et j'encourage les « petits parleurs » à s'exprimer.

D'ailleurs, moi aussi, je lève le doigt pour avoir le bâton de parole.

Par contre, je n'utilise pas le Conseil d'enfants comme instance de gestion des conflits. Pour cela, j'organise d'autres temps pour apprendre à faire des messages clairs ou à exprimer ses émotions. Sylvain Connac, chercheur en Sciences de l'Education, a mis en garde contre le **risque de transformer le Conseil en tribunal**. Selon lui, « Le but du conseil est d'abord de fédérer les élèves autour de projets dont ils sont auteurs, ensuite de contribuer à ce qu'ils soient heureux d'être ensemble pour travailler à l'école ».

Pour gérer les conflits, une collègue a mis en place le banc des réconciliations, un dispositif qui aide à se réconcilier, après avoir exprimer ses ressentis.

paroles d'enfants : « C'est quoi un conseil d'enfants ? Qu'est-ce qu'on y fait ? »

Antonin, 5 ans : « On parle de ce qu'on peut faire, de ce qu'on ne peut pas faire, de ce qu'on pourrait faire »

Clémence, 5 ans : « On écrit des choses, des projets qu'on fait »

Morgane, 6 ans : « ça sert à savoir les projets qu'on va faire ; on apprend à écouter les autres et la maîtresse. »

Gino, 5 ans: « On apprend à coopérer, à connaître les règles de vie. »

Pour aller plus loin :

- Formation de l'OCCE : Mener un conseil d'enfants mercredi 5 juin de 10h à 12h. (lieu probable : L'escale)

- le conseil d'enfants, site de l'OCCE04 : <https://ad04.occe.coop>



**Le conseil d'enfants en maternelle,  
un moment très ritualisé**

## Des activités et des rituels pour COOPÉRER en maternelle avec Notre Agenda Coop'de l'OCCE.

Si on veut apprendre aux enfants à coopérer, il faut mettre en place des situations qui entraînent le **besoin de coopérer**. Par exemple, un enfant ne peut pas porter seul une caisse de ballons, il doit être aidé par un ou une camarade. Coopérer permet de mieux vivre ensemble.

**Notre agenda coop'** du cycle 1 est un outil pédagogique qui présente 37 activités ritualisées avec une progressivité sur toute l'année. De nombreuses compétences psycho-sociales des élèves y sont développées: favoriser l'estime de soi et des autres, faire connaissance avec les autres, exprimer ses émotions, participer à des jeux coopératifs ou des dispositifs coopératifs, apprendre ensemble, gérer les conflits, s'engager dans des projets et participer aux conseils d'enfants.

**Ce panneau coloré** a des espaces bien définis qui correspondent aux activités. Il est accompagné de magnets représentant les activités, de nombreuses fiches, d'un guide pédagogique ainsi que des ressources numériques.

En classe, c'est **notre compagnon quotidien pour tous nos rituels**. J'y choisis ce que je souhaite travailler particulièrement, en fonction des besoins et j'y appose les magnets associés.



Par exemple, pour apprendre à bien se connaître et à connaître ses camarades, je peux mener l'activité « Nos choix ». Chaque enfant dispose d'une fiche avec 6 dessins (animaux, objets,...). Individuellement, il entoure l'animal qu'il préfère. Puis, les enfants se regroupent autour du dessin de l'animal choisi (format A4). Ils échangent avec les autres et disent pourquoi ils ont choisi tel animal puis réalisent ensemble une œuvre autour de cet animal.

Autre activité coopérative, sur le temps dédié à la motricité, les enfants participent au jeu coopératif « Tous dans le même bateau ». Il s'agit pour le groupe de traverser la rivière sans mettre les pieds dans l'eau. Chaque groupe de 4 à 6 enfants disposent de deux tapis ou grands cerceaux (bateaux). Les enfants doivent coopérer pour avancer. Aucun ne doit poser le pied en dehors du bateau.

Nous avons aussi une marionnette loup nommé Mario qui part chaque week-end chez un enfant. Au retour, c'est le Quoi de neuf avec Mario ? J'écris dans un cahier leurs aventures. Il est prévu dans la semaine plusieurs activités avec L'Ami de la classe.

Un avantage de cet agenda coop' collectif, c'est qu'il est réutilisable chaque année !



JEU COOPÉRATIF « Tous dans le même bateau » - Notre agenda coopératif. OCCE

### Pour aller plus loin :

- Formation de l'OCCE : Coopérer au quotidien : rituels et activités pour tous les cycles, mercredi 15 mai de 13h à 15h (lieu probable : Sisteron) S'inscrire par mail au plus tard le lundi 13 mai.
- site des agendas coopératifs : <https://agenda.occe.coop/>
- mail de l'OCCE04 : [ad04@occe.coop](mailto:ad04@occe.coop) /téléphones : 04.92.68.15.14 ou 06.68.73.99.17.